



Côté TGVF, rien de neuf depuis le dernier débrayage du 18 décembre dernier.
La menace de licenciements plane toujours, et elle plane sur toute l'entreprise à travers les critères « d'ordre des départs » qui ne concernent pas uniquement les 20 des Caméras.

En ce début 2009, nous devons rester mobilisés pour qu'il n'y ait aucun licenciement !

Côté TRDF, au niveau juridique, nous avons demandé par l'intermédiaire de notre avocat le 24 décembre, comme prévu, le report de l'audience. Cette audience a été reportée au 4 février. Il faut maintenant mettre à profit le délai jusqu'au 31 janvier pour qu'une solution puisse être trouvée pour chacun des 37 salariés. Il n'y a qu'un peu plus de la moitié du chemin parcouru. La solution passe par la mise en place des spin-offs, ce qui ne semble pas réglé. Plus que jamais il faut se mobiliser.

**Pour les 37 de TSC, pour les 20 des Caméras,
et pour nous-mêmes dans le futur.**

Nous ne voulons pas de licenciements ! Ni à TRDF, ni à TGVF !

**Débrayage dans le patio
Aujourd'hui jeudi 8 janvier,
A 10 heures**

Cesson-Sévigné, le 8 janvier 2009